



FICHE SANITAIRE D'URGENCE ANNEE SCOLAIRE 2023 – 2024

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :
CLASSE : **DATE DE NAISSANCE :**

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté, à moins que son état permette d'attendre la prise en charge par la famille ou une personne désignée par elle. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille. L'école s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides et utilise pour cela les numéros de téléphone indiqués.

➤ **Parents (si les parents sont séparés, les deux parents seront contactés) :**

Parent 1 :	Parent 2 :
N° téléphone portable :	N° téléphone portable :
N° téléphone travail :	N° téléphone travail :
N° téléphone professionnel :	N° téléphone professionnel :

➤ **En cas d'absence des parents :**

Personnes à prévenir en cas d'urgence et autorisées à venir chercher l'enfant à l'école

1. N° d'un tiers : (Nom du tiers :))
2. N° d'un tiers : (Nom du tiers :))

➤ **Coordonnées du médecin traitant**

NOM :
ADRESSE :
Numéro de téléphone :

➤ **Informations complémentaires**

Observations que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, problèmes de santé chroniques, traitement en cours, précautions particulières à prendre...)

.....
.....
.....

Si l'état de santé de votre enfant nécessite un aménagement particulier au niveau de sa scolarité ou la prise de médicaments pendant le temps scolaire, vous pouvez contacter l'équipe enseignante et médicale (médecin et infirmière de l'Education nationale) afin d'élaborer un projet d'accueil individualisé (PAI).

➤ **Vaccinations**

Date du dernier rappel de vaccin anti tétanique :

Joindre une photocopie nominative et datée des pages du carnet de santé concernant les vaccinations.